

Lausanne Jardins 2004

Rapport-préavis n° 52/2002

Lausanne, le 31 octobre 2002

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent rapport-préavis, la Municipalité propose à votre Conseil d'accorder à l'Association Jardin Urbain une subvention de 1'000'000 francs pour réaliser le projet *Lausanne Jardins 2004*. Celui-ci perpétue et renouvelle l'héritage de *Lausanne Jardins '97* et de *Lausanne Jardins 2000*, deux éditions d'une manifestation qui a contribué à faire rayonner l'image de Lausanne, lui conférant une réputation internationale dans le domaine de l'art du jardin.

2. Lausanne Jardins '97 et Lausanne Jardins 2000 : des acquis à conserver et à développer

2.1 Un esprit pionnier

En 1997 et en 2000, la Ville de Lausanne a organisé les deux premières éditions de la manifestation *Lausanne Jardins*, qui ont permis de faire découvrir des lieux méconnus de la ville et de mettre en valeur une grande part de son riche patrimoine d'espaces verts. La très forte capacité d'intégration de ce projet, dans lequel se mêlent nature et culture, a ouvert un vaste champ de réflexions et d'expérimentations, pour les professionnels impliqués dans la réalisation de jardins, comme pour les intellectuels intéressés par la présence du monde végétal dans l'espace urbain. De nouvelles perspectives de recherche ont été ouvertes, révélant le potentiel spécifique de la manifestation lausannoise, laquelle a contribué au regain d'intérêt que le paysagisme en général et l'art des jardins en particulier rencontrent aujourd'hui un peu partout en Europe. Elle se signale, parmi l'ensemble des événements culturels liés à l'art du jardin, par son interaction avec l'espace urbain, singularité qui lui a rapidement conféré une réputation internationale.

2.2 Un succès aux multiples facettes

Si elle a su retenir immédiatement l'attention des spécialistes, la manifestation a par ailleurs séduit le grand public, lausannois, suisse et étranger, lors de chacune de ses éditions. Ce succès résulte de l'effet conjoint de plusieurs facteurs :

- Ses jardins (34 en 1997, 29 en 2000) sont réalisés dans la réalité concrète et contraignante de la ville, directement offerts à l'usage et au plaisir de la population et non dans l'espace spécialisé et intimidant d'un conservatoire botanique
- Lausanne s'est révélée comme un pôle regroupant de multiples compétences dans ce domaine - l'Etablissement horticole de la Bourdonnette, l'Ecole Polytechnique fédérale, l'Université et nombre d'artistes, d'historiens, d'horticulteurs et de paysagistes - qui ont trouvé dans les deux premières éditions de la manifestation l'occasion de développer et de renforcer leur savoir
- Le concours d'idées international qui permet de sélectionner les paysagistes, artistes, architectes, urbanistes, scénographes et autres professionnels du jardin et de la ville contribue à élargir l'audience et la réputation de la manifestation bien au-delà des frontières nationales
- De nombreux colloques, conférences, expositions, projections de films et vidéos, accompagnés d'une animation artistique et sociale nourrissent l'information et le débat ouvert auprès des citoyens, suscitant une démarche participative qui se traduit par le travail volontaire et de multiples initiatives spontanées
- La durée de la manifestation, déterminée par le temps du développement des végétaux, restitue dans l'espace urbain un rythme biologique directement perceptible par la population. En cela, elle se démarque d'une logique du festival qui, par nature, est plus étroitement lié à un calendrier touristique
- L'implication de milieux associatifs (Mouvement des aînés, Jardins familiaux, etc) scolaires (jardins d'écoles) et de la population des quartiers (soupe à la courge au parc de Milan) ont contribué à ancrer la manifestation dans la mémoire affective de nombreux habitants de Lausanne
- Une exposition, qui rassemble une riche documentation photographique de *Lausanne Jardins '97* et de *Lausanne Jardins 2000*, circule dans toute l'Europe. Au cours de l'été 2002, elle a été présentée à Porto, à Lanzarote par la Fondation César Manrique, puis devrait prochainement être montrée à Vienne, à Huesca et à Bâle. Deux ouvrages¹ ont eux aussi contribué à matérialiser la mémoire des deux premières manifestations.

2.3 Une méthode qui s'affine

La méthode de travail élaborée lors des deux premières éditions a incontestablement été validée par le succès rencontré.

Il est désormais acquis que le concours international de projets représente la forme la plus adaptée pour réunir des contributions originales de très grand intérêt. La notoriété acquise aujourd'hui par la Ville de Lausanne dans le domaine de l'art des jardins offre, en effet, la garantie d'une participation internationale extrêmement relevée.

Par ailleurs, la manifestation a démontré sa faculté remarquable de susciter une fédération d'initiatives provenant d'associations, de privés ou de protagonistes de la scène artistique. Il convient de poursuivre et de renforcer cet aspect si particulier de la manifestation, qui révèle l'extraordinaire capacité de mobilisation de la population lausannoise en faveur d'un événement culturel de haut niveau.

Il est à noter que, dès la seconde édition, la crainte d'engendrer une certaine lassitude avait poussé les organisateurs à élaborer un concept se distinguant nettement de la précédente. La capacité de renouveler les contenus de la manifestation sans en altérer l'esprit reste, aujourd'hui encore, l'un de ses défis majeurs.

¹ « Une envie de ville heureuse » et « Le jardin ferroviaire », réalisés sous la direction de Lorette Coen

2.4 Conclusion

Les deux premières manifestations *Lausanne Jardins '97* et *Lausanne Jardins 2000* ont engendré pour la Ville de Lausanne une très forte notoriété internationale dans le domaine de l'art du jardin. Celle-ci se double d'un capital de sympathie auprès de la population lausannoise.

Ce travail de « révélation de la ville par le jardin », à la fois touche identitaire et fondement du succès de la manifestation, a permis d'accumuler une somme considérable de contacts, d'affiner un savoir-faire et d'asseoir une réputation. Il mérite d'être poursuivi et enrichi par de nouveaux développements.

3. Les jardins esquissent la ville - Le projet Lausanne Jardins 2004

3.1 Méthodologie

Pour élaborer le concept du projet 2004, une démarche de réflexion originale a été développée. En faisant appel aux compétences de plusieurs équipes de paysagistes, dont une issue du service des parcs et promenades, six scénarios ont été analysés en profondeur. Les critères retenus pour déterminer le choix du projet servant de base à l'élaboration de la future manifestation ont été les suivants : pertinence de la réflexion à l'échelle territoriale, capacité à engager une démarche participative avec les habitants riverains, potentiel novateur et aptitude à révéler les aspects méconnus d'une partie de la ville. Le projet retenu, « La ville en mouvement », s'est avéré correspondre très largement à cette série de critères et a donc été retenu comme élément de base du concept de la future manifestation.

3.2 La ville en mouvement

Faisant explicitement référence à l'une des tendances majeures de la théorie récente du paysagisme et de l'art des jardins², le projet retenu porte son attention sur l'évolution urbaine récente de la vallée fossile du Flon. Il note que celle-ci se confond avec l'histoire des installations successives des infrastructures ferroviaires destinées au trafic des marchandises, repérant quatre « plateaux » échelonnés le long de la vallée : le quartier du Flon, entre le Grand Pont et le Pont Chauderon, le plateau de Sébeillon, le plateau de Malley et la gare de Renens.

3.2.1 Jardins

Le projet propose que la manifestation *Lausanne Jardins 2004* investisse la vallée fossile du Flon en confrontant les éléments constitutifs existants du site à la présence temporaire de jardins contemporains.

Les principaux objectifs du projet sont :

- de faire découvrir des sites insolites et peu connus d'une majorité de la population en les insérant dans une série de parcours susceptibles de favoriser une observation sensible et attentive
- de révéler les imperceptibles mouvements, tectoniques, sociaux ou végétaux qui modifient la ville, puis de les mettre en scène
- de donner à réfléchir sur l'avenir de l'agglomération, de la mobilité, des usages, de la densité, des affectations et des espaces publics dans la perspective, entre autres, du débat en cours sur la notion de développement durable

² Gilles Clément, « Le jardin en mouvement », Paris, 1994 et « Eloge des vagabondes », Paris 2002, ouvrage dans lequel l'expérience lausannoise est largement relatée

- d'investir temporairement des espaces et installations actuellement en friche, c'est-à-dire en attente d'un devenir. Il s'agit dès lors de renverser le mode habituel d'édification des jardins : plutôt que d'occuper les vides résiduels laissés à la fin du processus d'édification de l'espace urbain, ils le précèdent temporairement. En quelque sorte, les jardins esquissent la ville
- de proposer un concept novateur pour la manifestation en élargissant l'échelle des sites et des problèmes envisagés
- de lancer une passerelle vers les communes de l'Ouest, dont certaines avaient par le passé manifesté leur intérêt pour la manifestation
- de mettre en scène par des interventions végétales un état provisoire, des ambiances déjà fortes et de créer de nouvelles ambiances inattendues
- d'exploiter les infrastructures de transports bordant le site (TSOL, TL, CFF), voire de remettre en service certaines lignes désaffectées (Renens – Malley, Renens – Sébeillon)

Le concept retenu offre par ailleurs l'occasion de mettre en valeur les établissements horticoles de la Bourdonnette. Bien que ceux-ci soient ouverts au public, celui-ci en ignore souvent les richesses. Leur proximité avec les sites envisagés offre au service des parcs et promenades l'occasion de mettre en scène les divers aspects de son travail ainsi que de mieux faire connaître le grand intérêt de quelques-uns de ses bâtiments ou des collections botaniques qui s'y trouvent.

3.2.2. Les goûts des jardins

Le succès de l'expérience proposée par le service des parcs et promenades en 2000, invitant la population à déguster une soupe à la courge sur la place de Milan à la fin de la manifestation, invite à élargir cette idée sur toute la durée de la manifestation. Un « jardin de curé » de grande dimension permettrait de cultiver les légumes et les plantes aromatiques servant à la préparation de plats culinaires propres aux différentes communautés dont sont issus les riverains du site. Les associations culturelles qui les représentent seraient invitées à prendre en charge, à un rythme hebdomadaire, des soirées gastronomiques au cours desquelles elles auront l'occasion de se présenter, sur un mode convivial, à l'ensemble de la population.

Ce jardin permettrait de confronter le goût et le regard, deux des sens majeurs sollicités par l'art du jardin, dans toute la diversité des cultures qui composent la population lausannoise.

3.2.3 Arts de la ville

Le concept de « Ville en mouvement » évoque les glissements et déplacements, dans l'espace et dans le temps, des activités humaines, des bâtiments et infrastructures, de l'identité culturelle et sociale des quartiers ainsi que des modes d'occupation de l'espace public. Ces migrations lentes constituent, toutes ensemble, la ville, mais demeurent souvent imperceptibles.

Une invitation faite à des équipes d'artistes plasticiens, de comédiens, de chorégraphes, de cinéastes ou de photographes en vue d'intervenir sur ce thème contribuera à enrichir la réflexion sur la qualité de la ville, parallèlement au travail engagé par le biais des jardins.

3.2.4 Jardins d'écoles

La présence de plusieurs écoles - Collège du Belvédère, Ecole des métiers, EPSIC, Eracom - autour du plateau de Sébeillon invite à reconduire l'expérience fructueuse déjà réalisée à l'occasion de *Lausanne Jardins 2000*.

Celle-ci consiste à sensibiliser les enseignants et les élèves à l'art du jardin, que ce soit en l'intégrant dans un enseignement ou en proposant un projet didactique pouvant mener à l'élaboration d'un jardin.

La ligne du TSOL faisant partie intégrante du concept général, il est également possible d'envisager une participation des institutions universitaire et polytechnique, lesquelles pourraient trouver l'occasion de mettre sur pied des projets de recherche de pointe en relation avec leurs domaines d'excellence particulier (institut de géographie de l'UNIL, Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit de l'EPFL, etc...). Ces contributions pourraient alors ponctuer le parcours du TSOL au gré de ses stations.

4. Aspects financiers

La Municipalité a inscrit 1'000'000 francs au plan des investissements 2003-2004 sous déduction du compte d'attente de 100'000 francs. Le montant est comparable à ceux dépensés lors des éditions 1997 et 2000. La subvention sera versée à l'Association Jardin urbain, en charge de la réalisation et de la supervision du projet, qui devra compléter le budget de l'opération grâce à des fonds privés. À titre indicatif, le budget de l'Association Jardin urbain pour 2003 et 2004 se présente de la manière suivante :

<u>RECETTES</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>Total</u>
Solde disponible des précédentes éditions	fr. 60'000.--	fr. 0.--	fr. 60'000.--
Subvention communale, y compris compte d'attente (100'000 francs)	fr. 500'000.--	fr. 500'000.--	fr.1'000'000.--
Dons	fr. 200'000.--	fr. 300'000.--	fr. 500'000.--
Sponsoring	fr. 50'000.--	fr. 450'000.--	fr. 500'000.--
Total	fr. 810'000.--	fr. 1'250'000.--	fr.2'060'000.--

<u>DÉPENSES</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>Total</u>
Concours & exposition	fr. 130'000.--	fr. 0.--	fr. 130'000.--
Jardins et Arts de la ville	fr. 250'000.--	fr. 750'000.--	fr.1'000'000.--
Promotion et communication	fr. 50'000.--	fr. 200'000.--	fr. 250'000.--
Frais généraux	fr. 40'000.--	fr. 50'000.--	fr. 90'000.--
Mandats	fr. 160'000.--	fr. 250'000.--	fr. 410'000.--
Assurances, impôts, taxes	fr. 25'000.--	fr. 40'000.--	fr. 65'000.--
Divers et imprévus	fr. 45'000.--	fr. 70'000.--	fr. 115'000.--
Total	fr. 700'000.--	fr. 1'360'000.--	fr.2'060'000.--

4.1 Charges financières

Calculées sous la forme d'annuités constantes au taux de 4,75% pendant deux ans, les charges financières s'élèveront à 535'900 francs.

Les charges d'exploitation supplémentaires, engendrées par le surcroît d'entretien l'année de la manifestation, seront compensées par le rééchelonnement de certains travaux.

Les charges d'exploitation ultérieures, engendrées par le maintien de certains aménagements, ne peuvent faire l'objet d'une estimation à ce jour. Cependant, ces coûts interviendront lors de la décision de maintien ou non des objets concernés.

5. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis n° de la Municipalité, du ;
où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver le présent rapport de la Municipalité sur le projet *Lausanne Jardins 2004* ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 1'000'000 francs, soit :
 - a) 900'000 francs pour subventionner l'Association Jardin urbain ;
 - b) 100'000 francs pour prendre en charge les frais du compte d'attente.
3. d'amortir annuellement la dépense prévue sous chiffre 2 à raison de 500'000 francs par la rubrique 6600.331 de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement ;
4. de porter à la rubrique 6600.390 du budget de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement les intérêts relatifs à l'octroi du crédit mentionné sous chiffre 2.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
François Pasche